

En cette période compliquée pour nos brasseurs, Jean-François DROUIN, président du [SNBi - SYNDICAT NATIONAL DES BRASSEURS INDEPENDANTS](#) (siège à Saint-Nicolas-de-Port/54, >550 adhérents), savoure « avec beaucoup de bonheur et d'émotion » **l'adoption à l'unanimité de l'amendement SNBi qui permettra aux consommateurs de déguster des bières tout en étant parfaitement informés sur leur origine et qui mettra en avant le travail des centaines de brasseurs régionaux.** En somme, chaque bière qu'elle soit industrielle ou artisanale devra comporter clairement le nom et l'adresse du producteur. <https://www.brasseurs-independants.fr/>